

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 9 MAI 2017

<b>Conseil municipal</b>		L'an deux mille dix-sept, et le 9 mai à 18h45, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José MONEL, Maire, à la suite de la convocation adressée par lui, le 05/05/2017 et affichée le 05/05/2017.
Membres afférents	11	
Membres en exercice	9	
Membres présents	7	

Présents : José MONEL, Laurence BEAUD-FESQUET, Carole LECLERE, Isabelle SIMON, Gabriel FERRER, Gilles BARTHELEMY, Bruno PERRIN.

Absent(s) excusé(s) : Véronique MARTINEZ,  
Christophe BEAUD.

*Secrétaire de séance élu(e) : Carole LECLERE*

1. Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2017  
*Approuvée à l'unanimité*
2. Cession à titre gratuit  
Mr Boissier, gérant de TRANSVINS, cède pour l'euro symbolique le terrain situé  
En face de la cave à la mairie.  
*Accord à l'unanimité*
3. Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Nord-Sommiérois : modification des statuts  
Article 3 du SIAVA, le siège social est fixé à Cannes et Clairan.  
*Accord à l'unanimité*
4. Mise en œuvre du Plan Intercommunal des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles : demande de subvention  
Achat d'un broyeur de branche et d'un désherbeur thermique  
*Accord à l'unanimité*
5. Questions diverses
  - Echange d'un terrain avec Mme Vernazobres contre un terrain communal de surface à peu près identique : parcelle B 187 d'une surface de 3148 m<sup>2</sup> et B 186 d'une surface de 1810 m<sup>2</sup> pour un total de 4958 m<sup>2</sup>.  
Parcelles mairie proposées : B317 B424 B454 C860 et C858 ou une partie de la C 862.  
*Accord à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives*
  - Création des parkings : la mairie paiera la facture initiale et non pas le dépassement de 25 000 €
  - Chemin de Coutarelles : canalisation des eaux de pluie venant de la colline
  - Réfection de la chaussée du Chemin des Coutarelles  
*Accord à l'unanimité*
  - Reprise des tombes abandonnées par la mairie  
*Accord à l'unanimité*
  - Achat d'un columbarium de 6 ou 9 places  
*Accord à l'unanimité*

La séance est levée à 19h38.

Le Maire,  
José MONEL.

